



**306<sup>e</sup> RÉUNION (RÉGULIÈRE)**

**LE 11 MAI 2024**

**ÉCOLE ACADIENNE DE POMQUET**

---

**PRÉSENCES**

MEMBRES ÉLUS :	deViller, Clyde – président (intérim)	Argyle
	Arsenault, Jeff	Halifax
	Benoit, Alfred	Pomquet
	Cottreau, Marcel	Clare
	David, Cetus	Richmond
	d'Entremont, Jeanelle	Argyle
	Haché, Philippe	Inverness
	Hinton, Jessica - v-présidente (intérim)	Truro
	LeFort, Marcel	Sydney
	Pinet, Marc	Halifax

ABSENCES MOTIVÉES :	Babin, Denise	Argyle
	Comeau, Michel A.	Clare
	Howlett, Katherine	Halifax
	Larade, Joeleen	Inverness
	Lavigne, Hélène	Annapolis
	LeBlanc, Rachelle	Clare
	Racette, Diane - présidente	Rive-Sud
	Samson, Blair	Richmond

PERSONNEL :	Collette, Michel	directeur général
	Goud, Audrey-Maude	secrétaire corporative
	Saulnier, Janine	trésorière

**Samedi 11 mai 2024**

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL**

Vérification du quorum

Mme Nicole LeBlanc, directrice de l'École acadienne de Pomquet, souhaite la bienvenue au Conseil.

À 9 h 00, le président par intérim ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum. Audrey-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est précisé que le Conseil a un quorum juste pour cette réunion. La secrétaire corporative lit un extrait de l'Article 5.01 du Règlement intérieur au sujet des structures en place dans le cas où le Conseil perdait le quorum au courant de la réunion.

**2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW**

La présidence fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Marc Pinet, appuyé par Marcel LeFort, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

**4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts de déclaré.

**5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

5.1. Réunion 305 (régulière), École acadienne de Truro

*Cetus David, appuyé par Philippe Haché, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 6 avril 2024. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

**6. RÉOLUTIONS EN BLOC**

- 6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 305
- 6.2. RAPPORT COMITÉ FINANCES
- 6.3. RAPPORT COMITÉ ÉDUCATION
- 6.4. RAPPORT RIFNÉ
- 6.5. CORRESPONDANCE

### **Résolution 306-01**

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Alfred Benoit, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## **7. AFFAIRES DU CONSEIL**

### **7.1. CHOIX DU NOM POUR L'ÉCOLE SUR LA PÉNINSULE**

La communauté était conviée à soumettre des suggestions de noms pour la nouvelle école sur la péninsule d'Halifax. Des 121 soumissions reçues, le comité d'évaluation avait présenté cinq noms au Conseil. Lors de la réunion du Conseil du 6 avril, il y avait une demande de précision à savoir si le nom actuel de l'École Mer et Monde pouvait être considéré pour la nouvelle école; ce fut confirmé que la conservation du nom actuel serait permise selon la politique du Conseil.

À la suite de la réunion du Conseil du 6 avril, le comité d'évaluation s'est rencontré de nouveau et a choisi d'ajouter le nom « École Mer et Monde » dans la liste des cinq noms proposés au Conseil.

Il est mentionné que le nom École Mer et Monde était le nom qui avait reçu le plus d'appui de la communauté scolaire.

Jeff Arsenault s'abstient de voter. La prochaine motion fut alors adoptée à la majorité des voix, conformément au Règlement intérieur, article 6.33 (b).

### **Résolution 306-02**

Marc Pinet, appuyé par Marcel LeFort, propose de conserver le nom « École Mer et Monde » pour nommer la nouvelle école du CSAP sur la péninsule d'Halifax.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

### **7.2. RÉÉVALUATION DES BIENFAITS DE L'ADHÉSION À L'ACCCS**

Lors de la réunion du Conseil du 6 mai 2023, les membres étaient intéressés à devenir membre de l'Association canadienne des commissions / conseils scolaires (ACCCS) à titre d'essai. Ils avaient donc adopté que le Conseil devienne membre de l'ACCCS pour 2023-2024, que le directeur général soit le représentant, et qu'une réévaluation des bienfaits pour le CSAP soit prévue après un an.

Conformément à la résolution du 6 mai 2023, les membres reçoivent le rapport du directeur général qui souligne les divers bienfaits pour le CSAP qui ont découlés de sa participation à la période d'essai à l'ACCCS. Le directeur général recommande que le CSAP devienne désormais membre de l'ACCCS.

#### **Résolution 306-03**

Marcel Cottreau, appuyé par Cetus David, propose que le CSAP devienne membre de l'Association canadienne des commissions / conseils scolaires (ACCCS), représenté par la direction générale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 7.3. REPRÉSENTANTS 2024-2025 AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES

En raison des élections scolaires prévues du 19 octobre 2024, le Conseil est dans l'incapacité de procéder à la nomination de nouveaux représentants pour les différents organismes pour l'année scolaire 2024-2025.

Pour garantir une continuité de la représentation au sein de ces organismes, il est proposé que les membres représentant le Conseil sur les divers organismes pour l'année scolaire 2023-2024 demeurent représentants jusqu'à ce que le nouveau Conseil soit assermenté à la réunion de novembre 2024.

#### **Résolution 306-04**

Jeff Arsenault, appuyé par Marc Pinet, propose que les membres représentant le Conseil sur les divers organismes pour l'année scolaire 2023-2024 demeurent représentants jusqu'à ce que le nouveau Conseil soit assermenté à la réunion de novembre 2024.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 7.4. CÉRÉMONIES COLLATION DES DIPLÔMES 2024

Les représentants du Conseil aux cérémonies de collation des diplômes 2024 sont identifiés. Un suivi sera fait auprès des membres absents.

## 8. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

### 8.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport est déposé.

## 8.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

### 8.2.1. Rapport annuel du DG sur les réalisations

Les membres reçoivent le rapport annuel du directeur général sur les réalisations 2023-2024 qui sont basées sur les trois grands objectifs adoptés suivants :

- + La finalisation du plan stratégique 2024-2030;
- + La supervision du développement du plan opérationnel 2024-2030;
- + La défense des droits et de l'identité unique du CSAP.

## 8.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

## 8.4. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION

### **Résolution 306-05**

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Marcel LeFort, propose que le Conseil soumette la candidature de Louise Marchand pour le Prix Jean-Robert Gauthier 2024 décerné par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 9. MISE À JOUR DU PROCESSUS DU BUDGET 2024-2025 / PLAN D'AFFAIRES 2024-2025

Les membres reçoivent une mise à jour concernant le Budget 2024-2025 et le Plan d'affaires 2024-2025.

La trésorière mentionne que le CSAP n'a pas encore reçu la lettre de la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance confirmant le financement 2024-2025. L'intention est que le Conseil soit en mesure d'adopter son Budget 2024-2025 et son Plan d'affaires 2024-2025 à la réunion du Conseil du 22 juin 2024.

## 10. AVIS DE MOTIONS

Aucun.

## 11. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les cours d'études acadiennes;
- La promotion et le recrutement du CSAP et le Congrès mondial acadien;
- L'utilisation des écrans en salle de classe et le rendement des élèves;
- Les absences motivées des membres

## 12. COMITÉ À HUIS CLOS

*Marcel LeFort, appuyé par Cetus David, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 13. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

*Cetus David, appuyé par Marcel LeFort, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 14. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente par intérim indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2023-15, 2024-05, et 2024-06, les cas personnels 2019-06P, 2024-04P, 2024-05P, et 2024-06P, le rapport des recommandations des ressources humaines du 27 mars au 30 avril 2024, le rapport de suspensions, ainsi qu'une liste des cas reçus antérieurement.

### **Résolution 306-06**

Marcel Cottreau, appuyé par Cetus David, propose que la présidente procède à la signature de la convention collective CSAP-NSGEU qui prend fin le 31 mars 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### **Résolution 306-07**

Philippe Haché, appuyé par Marc Pinet, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas personnel 2024-05P.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

**Résolution 306-08**

Marc Pinet, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas personnel 2024-06P.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 22 juin 2024 au Siège social, La Butte.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

*À 12 h 10, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Marc Pinet propose de lever la séance.*

---

Clyde deViller, président par intérim

---

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative